

Initiatives ministérielles

M. Jim Silye (Calgary-Centre, Réf.): Monsieur le Président, ce dernier échange entre le député de Durham et celui de St. Albert me rappelle la similarité qu'il y a entre un ordinateur et un comptable: il faut leur fournir des données à tous les deux.

Étant donné que les banques ont aujourd'hui la réputation de vous donner un parapluie quand il fait soleil et de vous l'enlever quand il pleut, étant donné que les banques ont aujourd'hui la réputation de resserrer le crédit, je voudrais que le député de Durham nous dise comment ce projet de loi forcera les banques à augmenter leur portefeuille de prêts aux petites entreprises.

M. Shepherd: Je remercie le député de sa question.

D'abord, la garantie permet à la banque de consentir un prêt qu'elle ne ferait pas faute de garantie. En outre, la garantie prévue dans ce projet de loi a été réduite, passant de 90 à 85 p. 100. Il ne fait aucun doute, si on examine simplement la croissance et le volume de prêts consentis dans le cadre du programme de prêts aux petites entreprises depuis trois ans, qu'il y a une demande et que les institutions financières y ont largement répondu.

Il est clair que le programme est sur la bonne voie. En fait, c'est l'orientation que le gouvernement lui a imprimée, c'est lui qui a voulu que le programme soit un grand succès, qu'il croisse encore et qui a dit: nous voulons nous assurer que davantage de fonds soient mis à la disposition des PME, mais nous voulons aussi nous assurer de ne pas être en difficulté à cause de cela.

L'une des plaintes formulées à l'égard de ce programme est qu'une bonne partie des fonds étaient versés à des entreprises qui auraient pu trouver du financement sans l'aide de la Loi sur les prêts aux petites entreprises; autrement dit, les banques auraient mal utilisé le programme ou encore de grandes entreprises en auraient profité sans en avoir vraiment besoin. En réduisant le plafond de la garantie de prêt, nous garantissons également que le programme servira aux toutes nouvelles PME.

• (1615)

M. Ian McClelland (Edmonton-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, je suis particulièrement heureux d'avoir l'occasion de dire quelques mots dans le débat sur la petite entreprise.

Ce n'est pas souvent que nous avons la chance de parler de la petite entreprise à la Chambre, et nous devrions vraiment le faire plus souvent. Je compte sur l'indulgence de la présidence et de mes collègues présents pour pouvoir m'éloigner quelque peu du projet de loi lui-même—je sais que c'est inhabituel à la Chambre de s'éloigner du sujet—afin de parler de la petite entreprise en général, de parler de l'importance de la petite entreprise et de l'entrepreneuriat pour notre pays et de donner quelques mots d'encouragement aux petites entreprises qui en arrachent aujourd'hui.

Avons-nous une idée de ce que doit ressentir un entrepreneur au Québec en ce moment? Le chômage est élevé au Québec, et c'est comme cela depuis la dernière crise, en 1980, lorsque les Québécois ont choisi d'élire un gouvernement séparatiste. Tout ce que cela a fait, c'est encourager les gens à s'exiler vers Toronto. Que s'est-il passé depuis l'élection du premier gouver-

nement péquiste, du premier gouvernement séparatiste au Québec? Toronto a prospéré en grande partie aux dépens des Québécois, qui se sont mis eux-mêmes dans cette situation.

Tout le pays profite des gaffes que le gouvernement séparatiste du Québec persiste à faire environ tous les 15 ans en menaçant de se séparer du reste du Canada. Je suis certain que c'est ce qui se passe actuellement dans la province de Québec.

Si les Québécois veulent faire quelque chose de vraiment utile pour leur avenir, ils rejeteront catégoriquement l'option séparatiste. Ils rejeteront massivement l'idée de sortir du pays et travailleront ensemble pour rendre le Canada encore plus fort. S'ils font cela, ils convaincront les gens d'affaires d'investir au Québec, dans les petites entreprises.

Il s'agit de la volonté du peuple. Ce ne sont pas les banques ni les gouvernements qui font marcher les entreprises, mais les individus, les gens qui sont prêts à risquer tout ce qu'ils ont, y compris leur maison, qui sont prêts à emprunter de l'argent de leurs amis et des membres de leur famille parce qu'ils ont un rêve, une idée qu'ils veulent réaliser. Ce sont ces gens que nous devrions célébrer dans notre pays. Ce sont ces gens à qui nous devrions demander: nous savons que nous avons un taux de chômage systématiquement élevé au Québec. Comment pouvons-nous remédier à cela?

Assurons la stabilité. Faisons en sorte que lorsque les gens démarrent une entreprise quelque part, surtout au Québec, ils aient la certitude qu'ils n'auront pas à subir le nombrilisme constant, qu'ils n'auront pas à s'inquiéter du tribalisme et du nationalisme sans fin au Québec. Pourquoi quelqu'un devrait-il endurer cela s'il peut investir son argent ailleurs, là où il n'y a pas ces problèmes?

Que se passe-t-il pour ces gens merveilleux qui se sont investis eux-mêmes, qui risquent leurs espoirs, leurs rêves et leurs aspirations, lorsqu'ils se présentent à la banque? Je peux parler de cela en connaissance de cause, parce que je suis passé par là, comme d'autres députés et comme beaucoup de gens qui suivent le débat à la télévision aujourd'hui et comme quelques-uns qui liront peut-être le *hansard*.

Lorsque vous entrez dans une banque, ce n'est pas comme au K-Mart ou dans d'autres magasins où on vous donne la main en vous souhaitant la bienvenue et en vous demandant ce qu'on peut faire pour vous. La première chose que l'on vous dit dans une banque, c'est ceci: «Oh, vous voulez faire cela. Nous avons déjà quelques cas comme le vôtre. Saviez-vous qu'une personne s'étant lancée dans cette veine vient de déposer son bilan? Si vous faites cela, si vous montez ce service, vous avez intérêt à avoir une garantie de 2 000 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ que vous voulez emprunter.» C'est cela la première chose qui se passe.

Plutôt que d'encourager les entrepreneurs, les banques ne pensent qu'à protéger l'argent de leurs déposants et à ne prendre aucun risque. Elles ne veulent prendre aucun risque si elles consentent à vous prêter 75 000 \$ ou 100 000 \$. C'est ce qui a décidé le gouvernement du Canada à s'occuper des prêts aux petites entreprises. Notre pays en est arrivé à garantir des prêts,